

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 avril 2013

Résultats de l'Assemblée Générale Mixte et renouvellement du mandat du Président-Directeur Général

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Salvepar, réunie le 8 avril 2013, a approuvé les diverses résolutions qui lui étaient soumises, dont notamment le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Antoine Flamarion pour une durée de quatre ans et le versement d'un dividende exceptionnel de 55,50 euros par action. Seule la résolution n°22 a été rejetée, conformément à la recommandation du Conseil d'administration.

Le résultat détaillé du vote sera prochainement disponible sur le site de Salvepar (www.salvepar.fr), sous l'onglet « Espace Actionnaires ».

Le Conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée a renouvelé M. Antoine Flamarion dans ses fonctions en tant que Président-Directeur Général, et décidé de fixer au 6 juin 2013 la date de détachement (ex-date) et au 11 juin 2013 la date de mise en paiement du dividende.

A propos de Salvepar :

Salvepar, détenue à 92% par le groupe Tikehau, est une holding d'investissement cotée à Paris au compartiment C. Salvepar mène une politique active de prises de participations minoritaires et de moyen terme dans des sociétés cotées et non cotées.

www.salvepar.fr

Contacts presse :

Image 7 : + 33 1 53 70 74 70

Grégoire Lucas - glucas@image7.fr

Estelle Guillot-Tantay - egt@image7.fr